

Accessibilité numérique : plan d'action annuel 2026 du Crédit Foncier

Janvier 2026



SOMMAIRE

Introduction.....	3
Gouvernance	3
État de conformité du périmètre d'action	4
Moyens humains et budget alloués	4
Ressources humaines.....	4
Formation	4
Budget.....	5
Rappel des actions réalisées en 2025.....	5
Actions planifiées sur 2026.....	6

Introduction

Conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le Groupe BPCE a élaboré un schéma pluriannuel sur la période 2025-2027 pour la mise en accessibilité des services numériques de l'ensemble de ses entités, dont le Crédit Foncier.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce schéma pluriannuel en cohérence avec le niveau de maturité de chaque entité du Groupe BPCE, celui-ci doit être décliné en plan d'actions annuel par ces dernières.

Le présent plan d'actions annuel du Crédit Foncier concerne l'année 2026. Il définit à son échelle, en cohérence avec les ambitions définies par le Groupe BPCE :

- Le périmètre d'actions et son état de conformité,
- Les moyens humains et budgets alloués pour la mise en œuvre des actions à réaliser sur l'année,
- Les actions planifiées sur l'année.

Le plan d'actions pourra être mis à jour au cours de l'année dans le cadre de la gouvernance en place et fera l'objet d'un bilan à son issue.

Gouvernance

La gouvernance de la mise en accessibilité du Groupe BPCE repose sur une filière accessibilité créée afin de :

- veiller à la conformité réglementaire ;
- définir les ambitions du groupe et les actions prioritaires à mener, suivre et piloter l'application des normes d'accessibilité par toutes les entités du groupe ;
- améliorer l'expérience utilisateur des clients et collaborateurs du Groupe BPCE ;
- permettre une efficacité opérationnelle.

Cette filière est constituée de plusieurs acteurs qui portent ensemble les enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Parmi ceux-ci, le référent accessibilité local est le point d'entrée de son entité pour garantir la conformité et l'amélioration continue de l'accessibilité numérique. En lien avec les autres acteurs de la filière accessibilité du groupe, il a pour principales missions de :

- veiller au respect des normes d'accessibilité ;
- piloter la mise en accessibilité ;
- sensibiliser les différents services (achats, IT, communication, RH, etc.) aux exigences d'accessibilité numérique.

État de conformité du périmètre d'action

Comme indiqué dans le schéma pluriannuel du Groupe BPCE, son champ d'application défini à date est le suivant :

- grand public (sites institutionnels et réseaux sociaux) ;
- clients particuliers (sites et espaces clients web et mobile, contrats et documents numériques) ;
- périmètre collaborateur (socle commun à l'ensemble d'entre eux, à commencer par les outils du quotidien RH, Workplace et Communication).

Pour l'année en cours, les actions de mise en accessibilité du Crédit Foncier couvriront ainsi le périmètre suivant :

Nom du service	URL	Type(s) de public utilisateur	Déclaration conforme	Taux de conformité
Site Crédit Foncier	https://www.creditfoncier.fr	Grand public particulier	Oui	53,7 %
Site Compagnie de Financement Foncier	https://www.foncier.fr	Clients pro	Oui	69,8 %

Total de services numériques : 2

Moyens humains et budget alloués

Ressources humaines

Les ressources humaines pour la mise en accessibilité des services numériques du Groupe BPCE correspondent à ce jour aux membres de la filière accessibilité dont fait partie le référent accessibilité local du Crédit Foncier, avec la contribution à temps partiel de plus de 50 personnes.

Les collaborateurs du Crédit Foncier seront mobilisés en fonction de leurs compétences, dans le cadre des actions planifiées.

Formation

Afin d'assurer une accessibilité optimale et pérenne de ses services numériques, le Crédit Foncier s'assure de la montée en compétences de ses équipes.

Ainsi, sur l'année 2026 comme en 2025, des sessions de formation seront planifiées sur les thématiques suivantes :

- Sensibilisation à l'accessibilité ;
- Développement accessible (web...) ;
- Comprendre les enjeux de l'accessibilité dans la conduite de projet.

L'ensemble des collaborateurs du Crédit Foncier sera par ailleurs régulièrement sensibilisé aux enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Budget

L'enveloppe budgétaire dédiée à la réalisation des actions planifiées dans le présent plan annuel 2026 est estimée à 18 000 €.

Rappel des actions réalisées en 2025

En 2025, le Crédit Foncier a réalisé les actions suivantes :

Type	Action	Responsable	Échéance	Avancement	Résultat
Gouvernance	Nomination du/de la référent(e) accessibilité numérique du Crédit Foncier	CDSI	T1 2025	Fait	Publication dans le compte-rendu du CDSI
Gouvernance	Constitution d'une filière accessibilité	Référent accessibilité numérique	T2 2025	Fait	Filière RH - Communication - Organisation et transformation formée
Gouvernance	Mise en place d'une procédure de gestion des réclamations sur l'accessibilité numérique	Référent accessibilité numérique /Responsables des sites	T4 2025	En cours	Process partagé à toutes les parties prenantes
Mise en accessibilité	Prise en compte du questionnaire d'éligibilité à l'accessibilité pour les nouveaux projets	Responsable de projet	T4 2025	Fait	Questionnaire rempli pour les nouveaux projets
Mise en accessibilité	Remédiation des problèmes d'accessibilité numérique prioritaires de creditfoncier.fr	Référent accessibilité numérique /Responsable du site	T4 2025	En cours	Publication des pourcentages de conformité RGAA sur chaque site
Mise en accessibilité	Remédiation des problèmes d'accessibilité numérique prioritaires de foncier.fr	Référent accessibilité numérique /Responsable du site	T4 2025	En cours	Publication des pourcentages de conformité RGAA sur chaque site

Gouvernance	Évaluation des besoins humains et financiers pour l'accessibilité numérique en 2026	RH/Référent accessibilité numérique	T4 2025	Fait	Plan de formation et budget au plan informatique
Plan d'action annuel	Élaboration du plan d'action 2026	Référent accessibilité numérique	T4 2025	Fait	Publication du plan annuel dans les déclarations d'accessibilité

Actions planifiées sur 2026

Pour l'année 2026, le Crédit Foncier a planifié les actions suivantes :

Type	Action	Responsable	Échéance	Avancement	Résultat
Gouvernance	Mise en place d'une procédure de gestion des réclamations sur l'accessibilité numérique	Référent accessibilité numérique /Responsables des sites	T2 2026	En cours	Process partagé à toutes les parties prenantes
Mise en accessibilité	Remédiation des problèmes d'accessibilité numérique prioritaires de creditfoncier.fr	Référent accessibilité numérique /Responsable du site	T3 2026	En cours	Publication des pourcentages de conformité RGAA sur chaque site
Mise en accessibilité	Remédiation des problèmes d'accessibilité numérique prioritaires de foncier.fr	Référent accessibilité numérique /Responsable du site	T3 2026	En cours	Publication des pourcentages de conformité RGAA sur chaque site
Achats et relations prestataires	Ajout d'exigences sur l'accessibilité numérique pour les achats de services numériques	Référent accessibilité numérique /Responsable de projet	T1 2026	À faire	Exigences d'accessibilité présentes dans les grilles d'évaluation des fournisseurs
Socle de compétences	Définition d'un plan de formation dédié à l'accessibilité numérique	RH	T2 2026	En cours	Augmentation du nombre de collaborateurs formés

Gouvernance	Évaluation des besoins humains et financiers pour l'accessibilité numérique en 2027	RH/Référent accessibilité numérique	T4 2026	À faire	Plan de formation et budget au plan informatique
Plan d'action annuel	Élaboration du plan d'action 2027	Référent accessibilité numérique	T4 2026	À faire	Publication du plan annuel dans les déclarations d'accessibilité

Version du document

Version du document	Date de publication	Commentaire
Version initiale	08/09/2025	
Mise à jour	30/01/2026	